

# Atelier Réussite éducative



Cabinet d'Ingénierie Sociale

## INTERVENANTS

**Guy CAUQUIL et  
Gwenaëlle SIFFERT-  
TRICARD** – CIRESE

**Nadia TEMPERE** –  
Chargée de mission  
ACSE Midi-Pyrénées

**Thibault RENAUDIN** –  
Directeur délégué de  
l'AFEV

Compte-rendu réalisé  
par Noga RAVIV



## *Intervention de Nadia TEMPERE*

Les programmes 2008 ont mis particulièrement l'accent sur la thématique de l'éducation, avec un budget important au niveau national puisqu'il s'agit du plus important budget de l'ACSE pour cette année.

Au niveau régional, l'accent est mis sur deux aspects :

- + L'égalité des chances afin de rééquilibrer les parcours.
- + La diversité avec le dispositif toulousain « *L'autre et l'ailleurs* » travaillant sur la diversité culturelle, la mémoire de l'immigration, etc. Ce dispositif sera peut-être étendu sur toute la région avec un objectif fort de mixité, entre le rural et l'urbain, les différents types d'écoles, la mixité sociale et culturelle, etc.

L'axe principal consiste dans l'individualisation des parcours dans le cadre des PRE, qui sont largement déployés dans la région Midi-Pyrénées. Toutefois, une forte disparité existe entre les départements concernant les suivis individualisés par rapport aux mesures collectives. Par exemple, sur la Haute-Garonne, il y a principalement des mesures collectives.

La veille éducative sur la région traite surtout le soutien à la parentalité, bien plus que l'accès aux sports et à la culture, ou encore l'accès à la santé. La thématique scolaire y est, en effet, très dominante.

## *Intervention de Thibault Renaudin*

### *Un échec scolaire important dans les quartiers « sensibles »*

L'AFEV est très axé sur la lutte contre l'échec scolaire. En effet, entre 15 et 25 % des élèves sont exclus du système scolaire au niveau national, dans une situation grave ou très grave et 20 %, ce qui représente 150 000 jeunes, en sortent sans qualification. Ce chiffre est de 15 à 20 % supérieur pour les enfants et jeunes des quartiers « populaires » puisque 35 à 40 % d'entre eux sortent du système scolaire sans qualification.

Dans ce contexte, l'AFEV a tenté d'étudier le rapport des enfants et des jeunes de 6 à 14 ans des quartiers « populaires » à l'école. En voici quelques constats :

- *Près d'un enfant sur deux ne prend pas de petit déjeuner.*
- *Plus de 20 % des élèves interrogés se couchent après 22 h.*
- *80 % de ces élèves ont la télévision dans leur chambre, surtout les filles.*
- *Un tiers de ces élèves disent s'ennuyer à l'école.*
- *Un tiers de ces élèves ont mal au ventre avant d'aller à l'école.*
- *85 % de ces élèves répondent ne pas comprendre un peu ou pas du tout ce qui se dit à l'école*

- 15 % des élèves disent que leurs parents ne leur demandent jamais comment ça s'est passé à l'école et 45 % que quelques fois.
- 75 % de ces élèves ne pratiquent aucune activité culturelle.
- 60 % de ces élèves disent que la réussite éducative n'est pas pour eux et ce chiffre est à multiplier pour les filles.

Fort est de constater que l'échec scolaire revient de trois ressorts :

- Non maîtrise des codes et non maîtrise du sens d'aller à l'école
- L'auto-censure, notamment pour les filles
- Le contre-modèle de l'élève qui réussit

### *Un renforcement nécessaire de la place des parents*

Afin d'améliorer la réussite scolaire de ces enfants et jeunes, la place des parents est essentielle et doit être investie. Toutefois, celle-ci reste très limitée puisque le système scolaire s'est construit sous le modèle républicain contre la sphère privée, contre la religion, contre les familles et les parents, etc. Même aujourd'hui, malgré de fortes évolutions du système, les réticences de la part des enseignants restent très importantes. De même, le rapport aux parents consiste principalement sur leur culpabilisation.

Ce rapport des parents à l'école semble affaibli pour certains enfants dont les parents, voire les grands-parents étaient eux-mêmes en situation d'échec scolaire, très souvent en situation de chômage de longue durée. Ces parents doivent être accompagnés pour qu'ils aient une représentation de possibilité de réussite scolaire de leur enfant.

Par ailleurs, on constate une réelle rupture symbolique de la place des parents face à l'école puisque auparavant, ces derniers défendaient le système et aujourd'hui, ils défendent davantage leur enfant face au système.

Ainsi, un espace pour les parents doit être créé, avec une articulation réelle avec les établissements scolaires. En effet, un lien fort doit être constitué entre l'école et les parents afin que ces derniers puissent avoir une approche plus positive et valorisante de l'école.

Un tiers associatif et éducatif fort, « des oncles symboliques », doit être, par ailleurs, développé afin de jouer le rôle de passeur de code, de sens, d'autonomie, de culture et d'espoir et ainsi renforcer la place de la famille et des parents dans le système scolaire et éducatif de leur enfant.

### *Des dispositifs forts de soutien à la scolarité, avec des limites à prendre en compte*

Deux dispositifs forts existent aujourd'hui : l'accompagnement éducatif et l'accompagnement scolaire. En effet, l'éducation nationale prend en compte pour la première fois l'inégalité face aux devoirs dans une démarche de soutien scolaire.

Toutefois, les limites sont multiples : une faible concertation avec les acteurs déjà existants, une articulation limitée avec les dispositifs existants, etc. De même, cela consiste presque uniquement en du soutien scolaire. Aussi, les enseignants proviennent-ils du système scolaire alors que ce dispositif est destiné à des enfants et des jeunes en rupture avec le système scolaire. Enfin, le PEL n'est pas un dispositif de la Politique de la ville.

Si une des opportunités principales de ce dispositif consiste dans la possibilité de développer des liens entre les acteurs de l'Education nationale et les autres acteurs éducatifs, fort est de constater une fermeture de l'Education nationale sur elle-même. En effet, les liens entre l'Education nationale et les acteurs associatifs sont en train de faiblir.

## *L'importance des parcours individualisés*

Les parcours individualisés sont essentiels puisque derrière, il y a l'enjeu de la prise en compte de la singularité de l'enfant dans sa fragilité et ses difficultés. Cela permet de prendre en compte d'autres dimensions que la seule scolarité de l'enfant, telle que sa santé, ses liens avec sa famille, son logement, etc.

## *Echange*

### *Une faible articulation entre les acteurs et les dispositifs du territoire*

Un frein principal consiste dans l'articulation entre les différents dispositifs existants sur le territoire afin de donner de la cohérence aux actions mises en œuvre. Cette question de la cohérence inter-dispositifs s'avère majeure sur plusieurs sites, notamment entre l'Education nationale et les acteurs associatifs périscolaires, qui sont davantage en concurrence qu'en complémentarité.

Or, si cette question de l'articulation entre dispositifs était déjà posée dans le Contrat de ville, elle reste problématique puisque les leviers de cette articulation sont difficiles à trouver. De même, cette faible articulation peut s'expliquer sur certains sites par la différence de couleur politique entre les acteurs locaux et les porteurs du PRE. Ceci mène à un fort absentéisme lors des échanges, notamment dans les réunions pluridisciplinaires, engendrant de nombreux freins.

### *De nombreux freins à l'implication des parents*

Malgré le fait que l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants constitue un axe fort, les équipes techniques savent difficilement comment faut-il y répondre. De même, ils se heurtent dans la mise en place de nombreux projets à des blocages institutionnels importants. Aussi, est-il de plus en plus difficile de joindre et mobiliser les parents pour les manifestations ou réunions organisées à l'école, comme l'élection du délégué des parents.

Afin de mobiliser davantage de parents, beaucoup de sites passent par des personnes relais, parlant souvent la langue des parents. D'autres sites ont pu implanter des cafés des parents afin de favoriser le lien entre les parents et l'école.

La mobilisation des habitants est également difficile pour les centres sociaux. Ainsi, sur un des sites, il a été décidé de faire visiter aux habitants des quartiers les structures existantes, en tentant à cette occasion de les mettre en relation avec les professionnels.

### *Une réponse ciblée sur les quartiers « sensibles »*

Sur certains sites, les dispositifs ne sont ouverts qu'aux habitants des territoires CUCS alors que des familles assez précaires vivent ou ont déménagé vers le centre ville dans des logements quelque peu dégradés et peu coûteux. Celles-ci ne bénéficient d'aucune aide ou dispositif. Ainsi, certaines familles reviennent vers leur ancien quartier afin de réobtenir les aides et les accompagnements, ce qui démontre un réel intérêt des parents concernant la scolarité de leurs enfants.

Ce déséquilibre interroge la pertinence du périmètre d'intervention de ces dispositifs éducatifs. En effet, il existe une certaine contradiction de mener des parcours individualisés uniquement dans les quartiers « sensibles » puisque l'on sait qu'il y a des élèves en difficultés dans toutes les écoles. Ainsi, certains sites ont fait le choix d'étendre le dispositif du PEL sur l'ensemble du territoire puisque les difficultés n'existent pas uniquement sur les quartiers CUCS, mais si elles y sont concentrées.

La posture de l'Etat de centrer ce dispositif sur les quartiers est relativement souple. Ainsi, selon certains participants, les blocages seraient surtout locaux. Toutefois, l'étendue des actions sur l'ensemble des territoires diminuera les moyens pour les quartiers, où les besoins et les difficultés sont tout de même concentrés.

## *L'évaluation des impacts en matière éducative*

Une des interrogations principales concernant l'évaluation concerne la mesure des impacts des actions ou des dispositifs sur le territoire. En effet, les facteurs externes à prendre en compte sont nombreux, ne permettant pas réellement de faire la preuve d'une relation de cause à effet. Toutefois, cela permet de mieux piloter le dispositif, en identifiant ce qui fonctionne ou non.

Or, pour ce faire, la réalisation d'un diagnostic est nécessaire afin de permettre d'identifier les évolutions en la matière sur le territoire. Or, celui-ci n'est pas suffisamment diffusé sur les sites de Midi-Pyrénées.

## *Questions évaluatives*

- 1. Quelle place des parents dans les dispositifs éducatifs mis en œuvre sur le territoire ? Quelle mobilisation et quels retours ?*
- 2. Quelle articulation entre les acteurs et les dispositifs ? Quelle cohérence entre les actions ? Quels leviers afin de les garantir ?*

## Mise en commun : Atelier Education et réussite éducative

	Albi	Carmaux	Castres-Mazamet	Gaillac	Graulhet	Lourdes	Montauban	Tarbes	Toulouse
<b>Développer l'égal accès de tous les enfants et des jeunes aux activités éducatives, sportives et culturelles et favoriser la mixité dans ces milieux</b>									
<b>Favoriser et animer une approche territoriale de projet articulant les dispositifs existants sur le territoire (dans le cadre du PEL ou autre)</b>									
<b>Conforter et valoriser la fonction éducative des parents</b>									
<b>Accompagner de façon individuelle les enfants en difficulté scolaire en prenant en compte la globalité de leur environnement</b>									
<b>Soutenir les élèves en difficulté en vue de la maîtrise de la langue et du socle commun de compétences</b>									
<b>Soutenir et favoriser les initiatives des jeunes</b>									

	Albi	Carmaux	Castres- Mazamet	Gaillac	Graulhet	Lourdes	Montauban	Tarbes	Toulouse
Analyser les besoins éducatifs des enfants et assurer l'évaluation des dispositifs									
Ouvrir l'école aux enfants et aux jeunes du quartier et de la ville									
Favoriser l'accessibilité des populations aux projets d'éducation									
Prévenir les risques de désocialisation précoce, les difficultés d'accès aux apprentissages et les risques de maltraitance									
Soutenir et développer le service civil sur le territoire									
Répondre aux problèmes de mal-être des adolescents grâce à l'ASV									
Développer l'accueil de la petite enfance									

<b>Objectif stratégique</b>	<b>Propositions de résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
<p>Développer l'égal accès de tous les enfants et des jeunes aux activités éducatives, sportives et culturelles et favoriser la mixité dans ces milieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation et diversification des activités extra et périscolaires dont les enfants et les jeunes des quartiers ont accès, et notamment pour les filles.</li> <li>- Amélioration des relations entre les équipes éducatives scolaires et périscolaires.</li> <li>- Orientation des enfants et des jeunes aux offres de loisirs de droit commun.</li> <li>- Meilleure communication de l'offre socioculturelle sur le territoire.</li> <li>- Sensibilisation des acteurs aux enjeux de l'accès de tous aux activités culturelles, sportives et de loisirs.</li> <li>- Existence des dispositifs durant toutes les vacances scolaires.</li> <li>- Occupation des enfants en dehors du temps scolaire.</li> <li>- Augmentation de la participation des jeunes aux activités péri et extrascolaires et leur assiduité.</li> <li>- Implication et participation des jeunes à l'organisation de manifestations.</li> <li>- Augmentation des inscriptions des enfants et des jeunes dans des structures associatives culturelles ou sportives, dans des clubs sportifs ou encore des écoles d'art.</li> <li>- Une mixité sociale et sexuée favorisée au sein des activités sportives et culturelles.</li> <li>- La baisse des comportements de violence, de rejet et d'absentéisme sur les temps d'activités péri ou extra-scolaires.</li> <li>- Valorisation de l'image de soi des personnes de milieux socioculturels défavorisés.</li> <li>- Une pratique citoyenne favorisée par l'apprentissage des règles sportives.</li> <li>- Intégration sociale des enfants et des jeunes des quartiers.</li> </ul>	

<p>Favoriser et animer une approche territoriale de projet articulant les dispositifs existants sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue et concertation entre les acteurs concernés.</li> <li>- Mise en commun des ressources territoriales afin de les optimiser.</li> <li>- Le développement d'une culture commune entre les acteurs du territoire en partageant les informations et en formant des partenariats.</li> <li>- Meilleure connaissance des moyens et ressources du territoire sur cette thématique.</li> <li>- Harmonisation des méthodes de travail des intervenants.</li> <li>- Une meilleure adaptation des dispositifs aux besoins et spécificités locales.</li> <li>- Une gestion des problématiques de manière transversale.</li> <li>- Changement des pratiques des acteurs pour une plus grande cohérence et complémentarité des structures et dispositifs.</li> <li>- Une plus grande lisibilité des dispositifs sur le territoire.</li> <li>- Une meilleure articulation entre les dispositifs scolaires, péri et extrascolaires.</li> <li>- Un passage facilité entre les structures petite enfance, enfance et jeunesse.</li> <li>- Une plus grande réactivité des dispositifs face aux situations de crise ou d'urgence sur le territoire.</li> <li>- Étude de la situation de l'enfant ou du jeune de manière systémique.</li> <li>- Mise en place d'un projet éducatif cohérent, efficace et coordonné sur le territoire.</li> <li>- Construction d'une approche partagée de la Réussite Educative par les acteurs intervenant sur le territoire.</li> <li>- Des impacts chez les enfants et les jeunes en termes de vie sociale, vie familiale, épanouissement, etc.</li> </ul>	
<p>Conforter et valoriser la fonction éducative des parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralisation des expériences innovantes en matière de médiation enfant-famille/ institution.</li> <li>- Une meilleure préparation des professionnels et des acteurs de terrain sur le rôle des parents.</li> <li>- Création d'un espace et d'un temps de dialogue entre les parents et les acteurs.</li> <li>- Meilleur accueil des familles et meilleure orientation vers les services de soutien.</li> <li>- Mise en place de solutions d'interprétariat dans le cas de familles non francophones.</li> <li>- Augmentation de la participation des parents au cours d'alphabétisation.</li> <li>- Renforcement du rôle parental et des échanges pluridisciplinaires entre les parents sur les pratiques.</li> <li>- Une baisse des tensions entre l'école et les parents passant par une meilleure compréhension.</li> <li>- Relation parents-enfant améliorée.</li> <li>- Implication significative des parents à la vie scolaire de leurs enfants.</li> <li>- Une plus grande assurance et un meilleur suivi des parents dans leur rôle éducatif. Prévention de troubles du comportement et de la personnalité chez l'enfant et le jeune.</li> <li>- Prévention de la souffrance psychosociale chez les parents.</li> <li>- Une amélioration des résultats scolaires des enfants et des jeunes.</li> </ul>	

<p>Accompagner de façon individuelle les enfants en difficulté scolaire en prenant en compte la globalité de leur environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un repérage précoce des enfants en difficulté.</li> <li>- Étude de la situation de l'enfant ou du jeune de manière systémique, c'est-à-dire en prenant en compte son environnement familial, scolaire, social, ainsi que son épanouissement personnel.</li> <li>- Coordination et concertation des acteurs pour une plus grande complémentarité et cohérence entre les dispositifs.</li> <li>- Changement de pratiques des professionnels concernés suite à une réflexion commune sur les actions à mettre en œuvre pour être au plus près de la réalité des besoins individuels.</li> <li>- Une meilleure articulation entre les diverses catégories de professionnels concernés.</li> <li>- Une meilleure adaptation des actions aux besoins et spécificités locales.</li> <li>- Une meilleure orientation des enfants et des jeunes vers les dispositifs existants.</li> <li>- Mise en place d'un accompagnement individualisé et personnalisé.</li> <li>- Une meilleure adaptation de l'accompagnement scolaire à la scolarité.</li> <li>- Participation des familles à la définition des objectifs et modalités de mise en œuvre du parcours tout comme à son évaluation.</li> <li>- Implication des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants. Parcours de réussite favorisé.</li> <li>- Incitation des jeunes au développement d'un projet professionnel.</li> <li>- Une baisse sensible des faits d'absentéisme scolaire et de déscolarisation.</li> <li>- Retour des jeunes au système scolaire.</li> <li>- Meilleurs résultats scolaires des enfants en difficulté ou en échec scolaire.</li> <li>- Des impacts chez les enfants et les jeunes en termes de vie sociale, vie familiale, épanouissement, etc.</li> <li>- Valorisation de l'image et de la confiance de soi des enfants et des jeunes en difficulté.</li> </ul>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p>Soutenir les élèves en difficulté en vue de la maîtrise de la langue et du socle commun de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur repérage des cas d’analphabétisme ou d’illettrisme.</li> <li>- Articulation entre les cours de langue et ceux des savoirs de base.</li> <li>- Augmentation des inscriptions en maternelle des enfants de familles primo-arrivants.</li> <li>- Fréquentation régulière des enfants du voyage à l’école Edouard Herriot.</li> <li>- Augmentation de la participation des parents au cours d’alphabétisation.</li> <li>- Baisse des cas d’analphabétisme et d’illettrisme sur le territoire.</li> <li>- Meilleure maîtrise des enfants de la langue française et de la communication.</li> <li>- Accès des enfants et des jeunes à un ensemble de savoirs, de savoir-faire ou de savoir-être.</li> <li>- Une meilleure intégration dans la vie de la cité pour les enfants et les adolescents les plus en difficulté.</li> <li>- Augmentation des inscriptions des enfants et jeunes en difficultés à des structures culturelles.</li> <li>- Diminution des cas d’isolement et de repli sur soi ou encore sur sa communauté.</li> <li>- Le développement des échanges interculturels et la rencontre des cultures.</li> <li>- Lien social favorisé.</li> <li>- Amélioration des résultats scolaires des enfants et des jeunes.</li> <li>- Reprise de confiance de soi des personnes en difficulté.</li> </ul>	
<p>Soutenir et favoriser les initiatives des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d’initiatives portées et animées par les jeunes.</li> <li>- Augmentation des projets aboutis, validés par la commune et le Conseil Général et emblématiques (solidarité, intergénérationnel, culturel etc.).</li> <li>- Intégration des jeunes dans des initiatives et projets collectifs.</li> <li>- Renforcement de la dynamique associative sur le territoire.</li> <li>- Insertion sociale et professionnelle des jeunes marginalisés.</li> <li>- Valorisation de soi et reprise de confiance en soi des jeunes des quartiers.</li> </ul>	